



Nice Front Populaire

« Nice, ville solidaire »

Introduction

A Nice, la municipalité n'aime pas les pauvres. Elle n'aime pas les précaires, les « pas comme il faut », celles et ceux qui font tache sur la carte postale. A chaque événement dont l'objectif est de promouvoir l'image de la Ville — et Nice n'en manque pas ! —, elle cache, elle chasse les sans-abris. Pas de ça sur la photo !

L'exemple le plus significatif de cette chasse aux pauvres, ce sont les arrêtés anti-mendicité pris par le maire chaque année, régulièrement cassés par la justice grâce à l'action de la Ligue des Droits de l'Homme.

La municipalité fait preuve de constance à repousser les précaires hors des « beaux quartiers » :

- ✓ **Fin des maraudes alimentaires en centre-ville**, au port, ou à la Libération. Désormais, il y aura un seul centre de distribution loin de la carte postale, là où la misère et la couleur de peau ne dérangent personne. Tant pis pour les personnes qui ne traverseront pas toute la ville pour trouver de quoi manger. Mais au moins le maire est certain que pas un touriste n'assistera au spectacle de la misère.
- ✓ **Fin également de l'accueil de jour pour les familles de la rue Fodéré**, dans le quartier du port, sous prétexte des plaintes des riverains. Direction les Moulins où là non plus, la misère et la couleur de peau ne dérangeront personne. Là encore, il y a peu de risques que les touristes prennent des photos gênantes !
- ✓ **Démantèlement des campements de fortune** que les exclus essaient d'installer pour se protéger du froid et des regards sur la digue du port, près du CADAM, etc. Le prétexte ? Des raisons de salubrité et de risques sanitaires. Mais a-t-on vu des solutions de mise à l'abri proposées à ces personnes fragiles qui ne dorment pas à la rue par choix ? Aucune, l'important est de les faire décamper, de les chasser de l'espace public.
- ✓ **Tentative d'expulsions des migrant-es dormant devant l'Eglise du Vœu** : le maire a engagé, en vain, des procédures pour chasser ces personnes. En réalité, outre quelques

personnes de nationalité française, la plupart des personnes de nationalités étrangères dormant devant l'église sont parfaitement en règle et attendent que leur demande d'asile soit traitée. Elles ne dorment à la rue que parce que les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile sont saturés.

- ✓ Traquées de toutes parts, **des familles se sont installées sous les douves du Paillon**, courant le risque de se mettre en danger en cas de crue du fleuve. Les pompiers ont dû intervenir et procéder à des évacuations devant la montée des eaux.
- ✓ La volonté d'effacer les « pas comme il faut » du paysage se cache aussi dans l'**aménagement urbain anti-SDF**. A Nice, on ne trouve plus un carré d'herbe sans son enclos de barrières ; plus une surface plane sans galets, piques, obstacles en tout genre... plus un banc ! Surtout ne pas offrir une possibilité de repos aux personnes en galère. Et on remarquera la disparition progressive de pratiquement tous les bassins d'ornement : il ne manquerait plus que d'aucuns s'y lavent ou y fassent leur lessive ! Dans la même stratégie, la **fontaine de la place du Pin** a été supprimée en 2018 pour éloigner les SDF, puis rétablie sous la pression citoyenne.

La **machine à invisibiliser les personnes en précarité** fonctionne à plein régime. Et elle semble porter ses fruits. Alors que les associations actrices de la solidarité chiffrent à environ 1200 les personnes sans abri, l'opération de décompte annuelle baptisée « nuit de la solidarité » a peiné à en recenser 202 en 2026, contre 282 en 2025. Chassées de toute part les personnes qui vivent dans la rue se cachent, avec le risque de ne pas être vues des équipes chargées de leur procurer aides et conseils. Cette marginalisation accrue des personnes sans abri affaiblit considérablement le volet prévention de toute l'action sociale.

Si le dispositif d'hébergement d'urgence relève essentiellement de l'État et, au titre de la protection de l'enfance, du Département, il n'est pas admissible de continuer à renvoyer la balle aux autres acteurs. La municipalité doit prendre toute sa part dans la mise à l'abri des personnes vulnérables.

Le bilan de l'action sociale du maire sortant ne se juge pas seulement à l'aune de sa gestion inhumaine des sans abri, qui ne sont qu'une faible partie des personnes précaires de notre ville. En effet, c'est **un cinquième de la population niçoise qui vit en dessous du seuil de pauvreté**. Concrètement, ce sont plus de 70 000 personnes : seniors aux petites retraites, mères isolées, étudiants modestes, jeunes en recherche d'emploi Qui peinent à se loger, à se nourrir.

La politique sociale de la Ville est mise en œuvre par le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**.

À lire son bilan annuel 2024, la politique sociale de la Ville se déploie sur tout le territoire au travers d'une multitude d'actions : accompagnement des seniors (notamment par les EHPAD, les repas à domicile), l'accompagnement des précaires (hébergement d'urgence, halte de jour), hébergement pour les femmes victimes de violences, aides alimentaires et financières

... Mais, a y regarder de plus près, **certaines de ces actions semblent vraiment dérisoires compte-tenu du taux de pauvreté à Nice.**

Ainsi en 2024, les aides financières ont concerné **moins de 300 bénéficiaires pour une moyenne de 131 euros par personne** ! 809 séniors ont été éligibles aux repas à domicile, l'épicerie sociale « les saveurs solidaires » a enregistré 1 137 passages. A l'évidence, c est largement en-deçà des besoins réels de la population.

D autres chiffres nous éclairent sur les priorités de la municipalité dirigée par Christian Estrosi. Par exemple les chiffres donnés par le rapport « Municipales 2026 » de l Institut Montaigne qui établissent que **30% du budget de la ville est consacré à la sécurité et seulement 8% à la politique de solidarité et de cohésion sociale.**

On pourra également rappeler que chaque année Christian Estrosi choisit de payer d importantes pénalités plutôt que de construire des logements sociaux en application de la Loi SRU. Ce sont 7 millions d euros en 2024, plus de 8 millions en 2025 qui n auront pas servi à mener une vraie politique en faveur des populations les plus fragiles (Recueil des actes administratifs. Préfecture des Alpes maritimes). Et le montant des pénalités s'élèvera, selon le Budget Primitif 2026 de la Ville de Nice, à **11 millions d euros** cette année.

La politique sociale est bien la parente pauvre de la Ville de Nice !

Nous allons aborder la lutte contre la précarité en trois temps spécifiques : repenser et refondre le dispositif d hébergement d urgence, faire un focus sur l une des pathologies de la rue qu est la toxicomanie, faire un second focus sur la précarité grandissante des Séniors.

Repenser le dispositif d hébergement d urgence

Si l hébergement d urgence relève en priorité de l Etat et, pour la protection de l enfance, du Département, de nombreuses villes en France considèrent comme primordial d assister toute personne en danger de sans-abrisme. Suivant l exemple de Bayonne, elles mettent en œuvre, à la place d un État défaillant, des mesures d hébergement d urgence, quitte à se retourner ensuite contre l Etat pour manquement à son devoir et obtenir en justice le remboursement des dépenses engagées. D autres communes comme Rennes, Marseille ou Montpellier mobilisent des bâtiments vides. Bref un peu partout en France, des municipalités ne se résignent pas à abandonner une partie de leur population et prennent des initiatives, même au-delà du cadre strict de leurs compétences.

On estime, à Nice, à **1 200 personnes** le nombre de personnes sans domicile fixe : des femmes, des hommes, des familles avec enfants à la rue.

20% de ces 1 200 personnes sont **des femmes**. Elles sont beaucoup moins visibles que les hommes et viennent moins aux maraudes alimentaires de peur des violences qu elles pourraient subir. Les femmes sans domicile survivent dans la crainte constante, victimes d agressions, très souvent en précarité menstruelle. Même des femmes victimes de violences intra-familiales ne sont plus mises à l abri et se retrouvent à la rue.

Ce chiffre de 1 200 personnes à la rue et le décompte fait lors des « nuits de la solidarité » sont très en-deçà de la réalité car ne sont pas concernés que les **Sans Domicile Fixe (SDF)** qui dorment dehors et sont visibles, mais aussi les **Sans Domicile Stable (SDS)** qui sont hébergés chez des ami-es ou de la famille, dans des hôtels fournis par les services sociaux, trouvent refuge dans un squat, alternent entre toutes les solutions temporaires qui permettent d'éviter la rue.

Les SDS présentent des profils et des situations de vie très divers : dé-cohabitations familiales, femmes victimes de violences, jeunes en « sortie sèche » des foyers pour mineurs, familles exilées, etc. Toutes et tous ont pour point commun la précarité de leur situation et l impossibilité d accéder à un logement stable.

Le dispositif d'hébergement d'urgence est, à Nice, largement carencé : environ **150 places pour les hommes** et à peine **50 places pour les femmes** à l année. Cette situation est indigne et moralement inacceptable.

Qu en est-il des familles ?

A Nice, **il n'y a aucune structure d'hébergement d'urgence dédiée aux familles** et il faut appeler le 115, porte d entrée du dispositif d aide d urgence coordonné par le Service intégré de l Accueil et de l Orientation (SIAO).

Le 115 est saturé. Les chambres d hôtels meublés sont distribuées au compte-goutte. Elles sont très souvent dans des états d insalubrité manifeste. Là encore, on éloigne les familles du centre-ville où doivent être faites les démarches administratives et sociales, et les familles se retrouvent isolées dans des villages du moyen pays.

Pour quelle raison notre ville n'est-elle pas dotée de structures d'accueil pérennes pour les familles avec enfants ?

A cause de la **querelle entre les institutions** : la Ville de Nice estime que ce n'est pas à elle de payer car la protection de l'enfance relève du Département. La querelle constante entre Christian Estrosi et Éric Ciotti a pour conséquence directe que des familles avec enfants dorment dehors !

Protéger les enfants est un devoir moral et nous nous engageons à créer des structures d'hébergement d'urgence pour les familles, pérennes, ouvertes à l'année, et pas uniquement lors des plans « grand froid ». Et, s'il le faut, nous nous retournerons ensuite contre le Département, si besoin en justice, pour obtenir une compensation financière.

Nous allons refondre l'ensemble du dispositif municipal d'accueil en trois temps :

1. Agir en amont et prévenir les expulsions

- Prévenir les expulsions locatives. Il s'agit **d'accompagner les personnes en impayés de loyers** par des plans d'apurement adaptés pour limiter, anticiper et agir avant que les personnes ne se retrouvent à la rue. Cet accompagnement social adapté permettra de favoriser le retour à l'emploi, l'accès aux droits aux différentes aides, etc.

2. Mieux héberger et mieux accompagner :

- Créer **un centre communal de premier accueil**, réellement inconditionnel, afin de proposer un lieu de répit pour les personnes à la rue, avec les différents services d'un accueil de jour (douches, consignes, courrier, etc.). Ce centre de premier accueil proposera un accompagnement social afin de d'orienter les personnes vers les dispositifs d'hébergement, l'accès aux droits, etc.
- **Renforcer l'ensemble du dispositif d'hébergement d'urgence** et créer un nombre suffisant de places pour les hommes, les femmes, des places avec animaux de compagnie.
- Renforcer le dispositif d'hébergement spécifiquement pour **les femmes victimes de violences**.
- Créer des **structures pérennes d'hébergement d'urgence pour les familles** et contraindre le Département à contribuer financièrement.
- Privilégier **les structures de petites tailles** pour limiter les conflits et proposer un accompagnement personnalisé. L'objectif est de s'être doté, en fin de mandature, d'un maillage suffisant et coordonné de petites structures d'accueil adaptées aux différents publics.
- Créer **les équipements urbains nécessaires à une vie digne** : toilettes et douches publiques gratuites partout dans la ville, distributeurs gratuits de serviettes hygiéniques, consignes afin que les personnes SDS puissent laisser leurs affaires en sécurité, etc.

3. Agir en aval et aider à sortir de la rue

- Aider les personnes à sortir de la rue en créant une passerelle avec le logement social : **nous réserverons un contingent de logements sociaux pour les personnes venant des dispositifs d hébergement d urgence.**

Cette « passerelle » ne peut fonctionner sans un accompagnement social personnalisé complet, à la fois administratif et social, notamment d accès aux droits et d aide au retour à l emploi.

La ville de Nice subit une crise du logement majeure et ne s est dotée que de 14% de logements sociaux alors que la loi SRU en impose un minimum légal de 25%. Nos propositions dédiées au logement ont été exposées lors d une précédente conférence de presse et sont consultables en ligne sur [notre site internet](#).

Entre précarité et consommation de drogue : comment réduire les risques ?

La consommation de drogue en France pose de vastes questionnements et d'interminables débats. Si un monde sans drogue serait évidemment préférable, l'être humain a cultivé de l'opium avant de planter des tomates. Un monde sans drogue n'a ainsi jamais existé. La guerre à la drogue n'a alors comme conséquence que de déplacer un problème encore trop méconnu. C'est pourquoi une approche plus sanitaire est à envisager selon nous.

La **RDR (Réduction Des risques)** repose sur le principe qu'il est préférable de ne pas consommer de drogues, mais que s'il doit y avoir consommation, quelle qu'en soit la raison, mieux vaut réduire les risques et les dommages liés à cette consommation.

La RDR naît de la lutte contre le VIH. A une époque où les junkies partageaient leurs seringues... et le VIH au passage. La RDR commence par la distribution de Stéribox (kits d'injection stérile). Distribution illégale dans un premier temps... militante donc... La RDR est mise en place de manière active et même activiste tout d'abord par des associations comme « Médecins du Monde » ou « Act-Up ». La RDR finit par être défendue et même déclarée de « santé publique » en 2004 par une grande dame de la politique française, à savoir Simone Veil.

L'idée est simple, les acteur.ices de RDR permettent aux usager.ères de drogues de se rapprocher des acteur.ices de santé. Parce qu'une personne en situation de dépendance est avant tout malade et bien souvent éloignée du système de santé.

Mais au-delà du problème de la drogue, se pose celui de la précarité sanitaire. Parce que là aussi il y a clairement « deux salles, deux ambiances ». Entre le millionnaire qui tourne à la cocaïne du matin au soir et le SDS (Sans Domicile Stable) qui shoote des médicaments, il y a un monde. Et il n'est pas question de dépeindre un schéma qui serait réducteur, mais

simplement de constater que l'accès aux soins est bien plus difficile quand on est précaire et qui plus est qu'on se plante des seringues dans le bras.

A Nice, depuis des décennies, et ce malgré le travail acharné des associations spécialisées, la RDR ne semble pas être une priorité. Cela s'explique le plus simplement du monde par le fait que les SDS et plus particulièrement les usager.ères de drogues sont loin d'être la priorité de la ville.

La seule préoccupation de la ville les concernant est de les déplacer du centre-ville pour ne pas faire tache et déranger le tourisme :

- ✓ En attestent les interventions quotidiennes des forces de l'ordre en ce sens.
- ✓ En atteste l'histoire d'« Entractes », ancien CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) délogé du centre-ville.
- ✓ En atteste le déplacement de l'automate distributeur de « Steribox » du centre-ville sur un quartier où il est largement cinq fois moins efficient.
- ✓ En atteste l'arrêt des emplacements sur des places de stationnement réservées à la RDR dans le centre-ville.
- ✓ En atteste l'histoire du pôle addiction de Tzarewitch. Il était question de rassembler un CAARUD et un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et de les implanter dans un quartier non loin du centre-ville. Le projet a été travaillé pendant deux ans avec la mairie avant que cette dernière ne recule au dernier moment suite à la pression du comité de quartier.
- ✓ En atteste la fermeture de la rue Tiranty pendant une semaine pour déplacer un problème toujours plus omniprésent.

Depuis des décennies, la Ville réfléchit selon le principe que les usager.ères de drogues se trouvent là où les acteur.ices de RDR se trouvent, alors que c'est évidemment l'inverse. Comme le disait Simone Veil, c'est la disponibilité du produit qui détermine le marché et donc les points de ventes. Les acteur.ices de RDR sont là où les usager.ères de drogues se trouvent et non l'inverse.

C'est ce qu'on appelle « l'aller vers ». Le principe selon lequel on va les chercher là où iels sont avec l'objectif premier de créer du lien et de réduire les risques, et éventuellement celui de les accompagner vers un système de soins adapté.

L'engagement fort que nous portons aujourd'hui va dans ce sens. Dans le sens des personnes les plus précaires qu'il nous faut retourner chercher là où elles sont. Parce qu'« aller vers » les plus précaires est le signe d'une ville en bonne santé.

Ainsi, Nice Front Populaire s'engage à **mettre à disposition des associations spécialisées des locaux pour les projets suivants :**

- **Un local de médiation sociale spécialisé sur les questions de précarité de rue et de consommations :** l'idée repose sur le parti-pris que le travail de médiation de rue participe à la tranquillité publique en ce sens qu'il crée du lien, du sens et donc plus de proximité et d'empathie.
- **Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) avec hébergement :** il est extrêmement difficile de sortir de l'addiction tout en vivant dans la rue. L'idée est de proposer aux personnes voulant se soigner de le faire sous un toit.
- **Une salle de consommation à moindre risque :** il s'agit d'un endroit encadré par des professionnel.les de santé (médecins, infirmier.ères) où il est possible de venir s'injecter de manière stérile et à l'abri des regards. Une conséquence directe est une baisse de la consommation dans la rue et donc un moins grand nombre de seringues retrouvées sur les trottoirs. Les risques de contaminations ou d'abcès sont également considérablement plus bas. Enfin, l'accès aux soins de manière générale est largement facilité.

Voici les trois propositions fortes que nous portons aujourd'hui. Parce que toutes les expériences le prouvent, **un environnement médical empathique et adapté réduit les risques, rapproche les plus précaires du système de santé et favorise la tranquillité publique.**

La précarité des Séniors : vieillir dignement à Nice

Nice : ville de retraité-es ! C est statistiquement une réalité avec plus de 30% de la population qui a plus de 60 ans.

Cette réalité reflète l'attractivité de Nice, comme de nombreuses villes du littoral (Cannes, Menton...), pour des retraité-es relativement aisé-es.

Mais ce n est qu'un aspect de la réalité. A Nice, c est aussi le **taux de pauvreté des séniors** qui est bien plus élevé que la moyenne nationale :

- 18% pour les 60-74 ans

- 16% pour les 75 ans et plus.

Et les femmes sont, en raison de leurs carrières hachées et de revenus plus faibles, les plus impactées. En raison des contre-réformes régressives sur le montant des retraites, ce pourcentage va continuer de croître dans les années à venir.

Cet appauvrissement à plusieurs conséquences :

- Nombreux sont les Niçois et les Niçoises qui, arrivés à l'âge de la retraite, subissent de fait une perte de 30 % de leurs revenus et finissent par quitter notre ville car ils n'ont plus les moyens d'y vivre.
- D'autres, à défaut de pouvoir partir, sont de plus en plus nombreux à se rendre aux distributions alimentaires, à sauter des repas et ne se font pas soigner (principalement les soins dentaires et ophtalmologiques). Dans ce public, qui afflue de plus en plus depuis 5 à 6 ans, beaucoup de seniors sont propriétaires, mais ne sont plus en capacité financière de faire face aux charges et finissent par s'endetter.
- De nombreuses familles font des sacrifices énormes pour financer le placement en EHPAD de leurs aînés et, faute de place dans des établissements publics en nombre suffisant, beaucoup s'endettent pour cela. Le financement du placement en EHPAD des Seniors est l'un des facteurs de surendettement chez leurs enfants.

Pour répondre à cette situation de précarisation et d'appauvrissement d'une partie significative de nos aînées, voir nos engagements.

1/ Favoriser le maintien à domicile

De nombreuses personnes âgées pourraient rester chez elle et éviteraient un placement non souhaité si la collectivité mettait à leur disposition des aides à domicile suffisantes. Ménage, courses, repassage, repas, soins, autant de besoins indispensables, au quotidien, pour pouvoir vieillir sereinement en restant chez soi.

Nous nous engageons à :

- Développer un **service municipal de maintien à domicile**, piloté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et accessible à tous.
- **Adapter les logements** à la perte de mobilité
- Mettre en place un **guichet municipal des aidants** pour soutenir et orienter les familles dans les démarches nécessaires et l'accès aux droits.

2/ Renforcer l'offre publique d'établissements pour Seniors.

Aujourd'hui à Nice, il y a une pénurie d'établissements publics pour les personnes âgées. De fait, beaucoup de seniors se trouvent en situation de dépendance et leur famille est dans l'incapacité de trouver une solution.

Cette situation reflète, là encore, le manque de volonté politique de la droite locale qui se contente de laisser faire le secteur privé lucratif. Les chiffres sont parlants : le CCAS de Nice n'offre que 3 établissements résidence autonomie (180 places) et 3 établissements pour personnes dépendantes (186 places).

Nous sommes loin de répondre aux besoins, très loin aussi de ce que font d'autres grandes villes, comme Toulouse. La ville rose, qui compte pourtant moins de séniors que Nice, offre près de 900 places en résidences publiques autonomie et en EHPAD.

Nous adopterons une politique volontariste en engageant un plan sur 5 ans pour la **réalisation de 600 places dans des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non**. Un investissement conséquent de l'ordre de 100 millions d'euros, indispensable pour que tous nos Séniors et leur famille puissent trouver une solution d'hébergement dans des établissements adaptés. Pour le financement de la réalisation de ces 600 places, nous solliciterons, entre autres, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et l'ARS.

2/ Eviter le surendettement

L'endettement des séniors pour faire face aux charges ou à celles de leurs enfants pour le financement de la prise en charge sont des problématiques qui deviennent de plus en plus prégnantes.

L'endettement des enfants pour pouvoir placer leurs parents en EHPAD ou financer le maintien à domicile est devenu l'un des facteurs reconnus de **surendettement** dans les Alpes-Maritimes.

Nous proposons la mise en place d'un **prêt à taux zéro par le crédit municipal** et une aide spécifique pour l'apurement adapté des dettes pour les Séniors et leurs familles en difficulté.

Conclusion

A Nice, derrière la carte postale pour les touristes, **une grande misère et une grande souffrance humaine se fait jour**. Une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. 26 000 familles sont en attente d'un logement social. 1 200 personnes dorment à la rue. Le nombre de personnes Sans Domicile Stable, nous l'avons vu, est difficilement quantifiable mais touche des personnes de milieux divers, aux parcours de vie bien différents, mais toutes subissant une situation de précarité. Encore moins visibles, nos Séniors subissent eux aussi une précarité grandissante.

A aucun moment, ni Christian Estrosi, maire de Nice depuis 18 ans, ni Eric Ciotti, ancien président du Conseil Départemental, n'ont lancé de plan de lutte contre la précarité. Cela n'a jamais été l'une de leurs priorités. Cela n'est, pour eux, même pas un sujet

Nice Front Populaire fera de la lutte contre la précarité la priorité de la prochaine mandature.

Nous le rappelons : bien que l'hébergement soit essentiellement du ressort de l'État, il est primordial d'assister toute personne en danger de sans-abrisme sans se contenter de renvoyer la balle à d'autres acteurs.

Adossées à l'hébergement d'urgence, des actions spécifiques liées aux pathologies de la rue doivent être mises en œuvre, et notamment, nous l'avons vu, concernant la question des addictions et de la toxicomanie.

Nous avons un devoir moral d'aider les personnes les plus vulnérables et la Ville de Nice prendra toute sa part dans cette action, quitte à se retourner ensuite vers l'État et le Département pour les contraindre à contribuer financièrement à cet effort de solidarité.

Nous ferons de Nice une ville d'hospitalité, une ville accueillante et solidaire.

Nice Front Populaire

12 mesures phares pour faire de Nice une ville solidaire

1. Instaurer un plan de prévention des **expulsions locatives**
2. Créer un **centre de premier accueil** municipal réellement inconditionnel
3. Renforcer le **dispositif d'hébergement d'urgence** pour les hommes et les femmes à la rue, les places avec animaux de compagnie, et renforcer le dispositif d'hébergement spécifique pour les **femmes victimes de violences**
4. Créer des structures d'hébergement d'urgence pérennes pour **les familles avec enfants**
5. **Réserver un contingent de logements** très sociaux pour les personnes venant des dispositifs d'hébergement d'urgence
6. Installer des **toilettes et douches publiques, des distributeurs gratuits de protections hygiéniques** partout dans la ville
7. Créer un **Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)** avec hébergement
8. Créer une **salle de consommation à moindre risque**
9. Favoriser le **maintien à domicile des Séniors**
10. Créer **600 places d'EHPAD municipales**
11. Renforcer, dans tous les dispositifs, **l'accompagnement à l'accès aux droits**
12. Augmenter significativement le **budget du CCAS** pour faire face à l'urgence sociale